

Réunion CDS du 9/02/2018

Présents :

MJC Narbonne : Purson François

SCA : Guilhem Henri, Hermand Laurent, Marty Alain, Poulain Dominique, Fabre Etienne

SCM : Bes Christophe, Tixier Guillaume, Tixier Annick, Noël Michel, Blet Dominique

SSP : Cavallès Daniel, Mariot Nadège, Esain Rémi, Esain Viviane, Ruiz Lionel, Berthet Bastien.

SCSRC : Blanc Annick.

Soit 18 participants (*on notera une nette progression du nombre des participants*)

Excusés :

SCM : Amiel Christian

GPS : Brifon Jean Marie

SCA : Benet Jean Luc

Lieu : MDS Carcassonne

Début 18h30

Situation financière

Daniel Cavallès présente les comptes de début d'année : avec 13000 euros de disponibilité, le CDS pourrait se réjouir mais les perspectives sont plus sombres puisque la subvention du CNDS subit une réduction de 50% depuis deux années et celle de cette année devrait subir le même sort. Il ne faut donc pas s'attendre à beaucoup plus de 5000 euros de subventions cette année 2018 réparties, a priori, de la manière suivante :

CNDS : 2500 euros (soit 50% de 5000 en 2017)

CD : 3100 euros (même somme en 2017)

SDIS : 800 euros pour participation à la consignation des explosifs.

FAAL : 400 euros

Orientations budgétaires 2018

Dépenses, il faut déjà prévoir :

Consignation des explosifs : 2000 euros

Réserve pour achats explosifs : 1000 euros

Fonctionnement 1000 euros

Il est aussi convenu d'attribuer :

SpéléAude : 1000 euros

Etagères pour la base de Trassanel : 500 euros

Clubs : 2500 euros

Il est convenu

1-de provisionner 3000 euros pour les projets à venir dont l'organisation des journées du cinquantenaire du CDS.

2-d'attribuer 2500 euros pour les actions-clubs

Projets CDS 2018 plus reversements aux clubs : on prévoit 8000 euros dont 2500 euros vers les clubs.

Le projet de réalisation/finalisation du fichier CDS11 est évoqué et retenu comme prioritaire. Il nécessite l'embauche d'un salarié. Le service civique serait-il possible par délégation de la FFS ? Plus que le salaire ce sont les frais de fonctionnement qui doivent être calculés (bureautique, local, déplacements, ...) mais le projet requiert aussi une participation active des clubs.

Une participation du CD est évoquée : aide à la numérisation des plans. On pourrait solliciter la Région pour aide à l'achat de matériel et abonnement Internet.

On pourrait également demander conseil à Dominique Quettier du CDS 09 qui l'a réalisé bénévolement.

La rédaction d'un projet méthodologique est confiée à Etienne Fabre.

Les modalités de répartition vers les clubs d'une partie de la subvention CNDS sont discutées. Annick rappelle que celle-ci est versée sur présentation de projets au CNDS via le CDS.

La subvention CNDS 2017 a été attribuée au CDS 11 pour

- formation 1700€
(3 moniteurs fédéraux, 3CT SSF, 1 chef d'équipe, Formation des clubs).
- vie et actions fédérales 1500€ (Sports pour tous : renforcer les actions des clubs de l'Aude lors des JNS et poursuite de l'étude thématique de la cavité école : grotte du Cimetière à Sallèles Cabardès).
- actions clubs 1500€ (S.C.A : mise en conformité des équipements en fixe de cavités du Minervoises et des Corbières et S.C.S.R.C pompage et aménagement d'un siphon temporaire dans une cavité du massif de Roquefort-des-Corbières : La Mine).
Toutes ces actions ont été réalisées, moniteurs en cours.

Deux procédures d'attribution des aides du CDS pour actions aux clubs sont défendues :

- 1- Sur présentation de facture (avec justificatifs) présentée par chaque club au CDS Daniel Cavallès, Annick Blanc)
- 2- Selon le projet déposé par chaque club et remis au CDS (Christophe Bès, François Purson, Dominique Blet et quelques autres).

Finalement il est retenu que les clubs doivent présenter une facture justifiée et détaillée. Le plafond de prise en charge maximum du CDS est fixé à 500 €

Compte tenu de la réduction notable des subventions, il est nécessaire de trouver d'autres voies de financement qui passeront nécessairement par des projets, des travaux réalisés et budgétisés : pour les collectivités territoriales, pour des particuliers, des entreprises, par des publications financées...

Il s'agit non seulement de penser la récolte du fonds pour chaque club mais aussi, dans une logique collective, pour le CDS.

Alain Marty et Laurent Hermand évaluent à 1500 euros le matériel acheté pour sécuriser la trémie du Chandelier. On convient de rédiger une demande de subvention à adresser à la Région pour sécurisation/protection de l'environnement. Laurent fera un chiffrage plus approfondi.

Sentier karstique de Belvis, Aven de Picaussel

Stoche et François Purson ont participé à deux réunions à Belvis les 12/12/17 et 10/01/18 avec l'ONF et la Mairie de Belvis pour préciser le tracé du sentier. Une autre réunion est programmée le 19/02/18 avec l'ONF, à laquelle Stoche se rendra pour discuter du sentier mais aussi de l'aven de Picaussel et de la convention CDS/ONF. François précise qu'une partie du sentier nécessite un défrichage pour lequel une intervention bénévole des spéléo sera utile.

Michel Noël pointe qu'il faut penser à vérifier sur Géoportail si le sentier ne se trouve pas en zone Natura 2000 avant toute action sur le terrain.

Pour la trappe de l'aven de Picaussel détériorée entre la fin décembre et la mi-janvier, Stoche a constaté qu'une réparation provisoire a été réalisée par l'ONF mais qu'un dispositif plus résistant

doit être installé. La mairie de Belvis fournit le matériel et Lionel Ruiz se propose de contacter le maire.

Rassemblement féminin

Nadège et Stéphanie Mariot invitent toutes les filles spéléo, autonomes sur corde, de l'Aude et de l'Hérault à participer les 12 et 13 mai à un rassemblement féminin à Trassanel. La base de Trassanel sera utilisée et Me Le maire de Trassanel a donné son accord pour le camping à l'entour.

Henri Guilhem met le dossier d'équipement à disposition des organisatrices qui iront équiper la cavité de Trassanel la veille.

Nouvelles du Chandelier

La convention CDS-municipalité est signée. Elle est rédigée selon le modèle type de la FFS, cependant un point concernant l'assurance doit être précisé par la FFS.

La trappe de protection est posée et protège en outre contre le courant d'air glacial qui s'engouffre dans la cavité. Par ailleurs, l'argile de la trémie (-15m) est gorgée d'eau ce qui rend la trémie impraticable pour l'instant. De gros travaux de sécurisation sont encore nécessaires.

Les 50 ans du CDS

La visée est double : c'est un anniversaire à fêter entre spéléo de l'Aude, c'est aussi une occasion à médiatiser.

Il est donc convenu de découpler les manifestations :

Festivités le 7 octobre qui est aussi la deuxième journée des JNS. On évoque la salle polyvalente de Villeneuve (demander à M. Ginies). Papy se charge de contacter le traiteur pour négocier un repas à 15 euros par personne.

Médiatisation d'une intervention secours à la fin du barnum départemental à Cabrespine le 16 octobre qui permettra d'inviter les élus locaux, la préfecture, la presse.

Biospéléologie

1-Stage : du 6 au 8 mai.

Plusieurs lieux de réunion/hébergement sont proposés :

La base de Trassanel

Les bâtiments et le parking de la grotte de Limousis (Alain Marty)

Le château de Malves en Minervois avec ½ pension possible (Papy)

NB : en date du 20 mai, c'est le Château de Malves qui est retenu avec hébergement en demi-pension et casse-croûte pour le midi pour 47 euros par jour.

2-Inventaire de biospéléologie sur l'Aude

Suite au dossier de demande de subvention faite à la F.A.A.L par le CDS Aude, une somme de 400€ a été alloué par la F.A.A.L de la FFS pour l'achat d'une loupe trinoculaire, la somme sera versée une fois l'action réalisée et rapport demi page rédigé.

Présentation de l'action : Inventaire de biospéléologie sur 3 massifs de l'Aude. pose d'appâts et prélèvements dans des points stratégiques des cavités, photos et rapport.

3-Les cavités potentiellement étudiées :

Massif du Pays de Sault : Traversée Picaussel, et sur la commune de Belvis (où va être créer un sentier karstique, d'où intérêt supplémentaire) le SP2 avec des laisses d'eau et nombreuses petites cavités sur la commune.

Minervois : Vents d'Ange,

Sud de la Montagne Noire : Cabrespine accès à la rivière et accès à l'étage supérieure par Matte Arnaude.

SpéléAude

Stoche se réjouit d'avoir reçu de nombreux articles qui annoncent une bonne cuvée et préfigurent déjà par leur nombre un futur numéro.

Lionel Puliga se charge de la mise en page.

Spéléo secours

Lionel Ruiz donne le programme des journées d'exercice :

10 mars : exercice en falaise (une journée) à Caune route de Citou. Michel Noël précise qu'il faut purger le site et demander l'autorisation à l'ONF. Henri Guilhem suggère également le Roc Blanc à Alet.

2 juin : exercice en cavité sur le plateau de Sault (une journée). Lieu à préciser.

26 mai : exercices d'auto-secours et réchappe en salle d'escalade à Carcassonne.

13 et 14 octobre : barnum départemental, à Cabrespine. Il est bien précisé qu'il s'agit d'un barnum départemental et non pas régional (information à diffuser au CSR O).

Le listing des membres du spéléo secours sera remis à jour par Nadège Mariot.

Salle d'escalade

Les dates ont déjà été arrêtées mais il faudrait un prévisionnel des participations pour éviter de se retrouver en nombre très limité comme lors de la première séance. En effet la responsabilité de la clé repose sur Michel Noël et Alain Cutullic qui doivent en même temps gérer le dispositif d'alarme...

On convient de lancer un Doodle avant les réunions pour anticiper le nombre des participants.

Pour mémoire, et en attendant un Doodle, les prochaines réunions auront lieu :

- 20/02/18 de 16h à 20h
- 17/03 de 16h à 20h
- 17/04 de 16h à 20h
- 26/05 toute la journée
- 16/06 de 16h à 20h

Il est impératif de respecter certaines consignes :

- Matos propre
- Pas de botte (pour mettre le bloqueur de pied des chaussures de rando à tige haute font l'affaire)
- Ne pas marcher sur les tapis avec des chaussures sales.
- Pour ceux qui passeront à l'intérieur de la structure, ne pas marcher sur les plaques mais sur les IPN.
- Ne pas enlever les dégaines servant à l'escalade.
- Amener le matos de son club.

Questions diverses

Fichier Topo Grottocenter : le 15/04/2018, à Villeneuve, journée de formation à l'utilisation du fichier

Chantier à la grotte de Limousis :

Etienne Fabre nous informe que le Samedi 24 Février, sur proposition du Maire de Limousis un rassemblement est prévu à 9 h au parking de la grotte de Limousis avec au programme :

- Le matin : présentation du projet global, des travaux déjà menés, visite du chantier et des cavités découvertes.
- Repas tiré du sac.

- Après-midi : désob multi objectifs suivant le nombre de participants et le matériel disponible.
Prendre son matériel de progression sur corde et tout le matériel de désob pour essayer de travailler sur plusieurs chantiers.

TM 71 et conservatoire

François Purson suit l'affaire de près : l'association TM 71 va être dissoute. La DREAL et la préfecture vont lancer un appel à manifestation d'intérêt. Le CDS pourrait se positionner pour la création d'un conservatoire du milieu souterrain. Un RDV est prévu avec Hervé Baro le 5/03. Le projet est donc à construire.

Equipement de la base de Trassanel

Des étagères doivent être posées pour le rangement des documents. Le coût est estimé à 500 euros qui seront provisionnés.

Stage de recyclage des CPT

Le stage aura lieu les 23 et 24 juin 2018 à la Maison du garde de Bélesta. Il concerne les trois départements de l'Aude, de l'Ariège et de Haute Garonne.

Secrétariat CDS

Dominique Blet demande aux membres du CDS de l'informer de leurs changement d'adresse e-mail. Il sollicite pour cela l'aide des présidents de clubs.

En ce qui concerne le rapport annuel d'activité, il est demandé de limiter les photos couleur et arrière-plans au stricte nécessaire pour limiter le coût de la photocopie.

Projection de deux vidéos :

Réduction de luxation d'épaule (l'accident le plus fréquent en spéléologie selon les données de la CoMed)

Test sur les contraintes imposées au matériel lors de chutes en diverses circonstances (réalisation Petzl et SSF). Vous pouvez retrouver cette vidéo sur le lien :

<http://www.ina.fr/video/I11293760>

Fin de la réunion à 22h.